

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 11 septembre 2014
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Bilan des investissements internationaux du Canada, deuxième trimestre de 2014 2
Le bilan net des investissements internationaux du Canada a diminué de 94,7 milliards de dollars au deuxième trimestre, ce qui a fait passer le Canada d'une position d'actif étranger net à une position d'endettement étranger net de 57,3 milliards de dollars.

Frais de scolarité universitaires, 2014-2015 8
Les étudiants canadiens inscrits à temps plein à un programme de premier cycle ont payé en moyenne 3,3 % de plus cet automne en droits de scolarité pour l'année universitaire 2014-2015 qu'ils ne l'ont fait un an plus tôt. Une augmentation similaire a été observée en 2013-2014.

Indice des prix des logements neufs, juillet 2014 13

Statistiques sur l'accès aux services de santé, 2013 17

Nouveaux produits et études 18



Communiqués

Bilan des investissements internationaux du Canada, deuxième trimestre de 2014

Le bilan net des investissements internationaux du Canada a diminué de 94,7 milliards de dollars au deuxième trimestre, ce qui a fait passer le Canada d'une position d'actif étranger net à une position d'endettement étranger net de 57,3 milliards de dollars. Le recul est le reflet de l'appréciation du dollar canadien de même que de la vigueur relative des marchés boursiers canadiens, dont l'effet combiné a été d'accroître la valeur du passif international du Canada davantage que celle de son actif international. Ce changement a aussi été soutenu par la persistance du déficit du compte courant de la balance des paiements internationaux, les opérations financières correspondantes s'étant soldées par de plus forts investissements étrangers au Canada que d'investissements canadiens à l'étranger pendant le trimestre.

L'actif international est tempéré par l'appréciation du dollar canadien

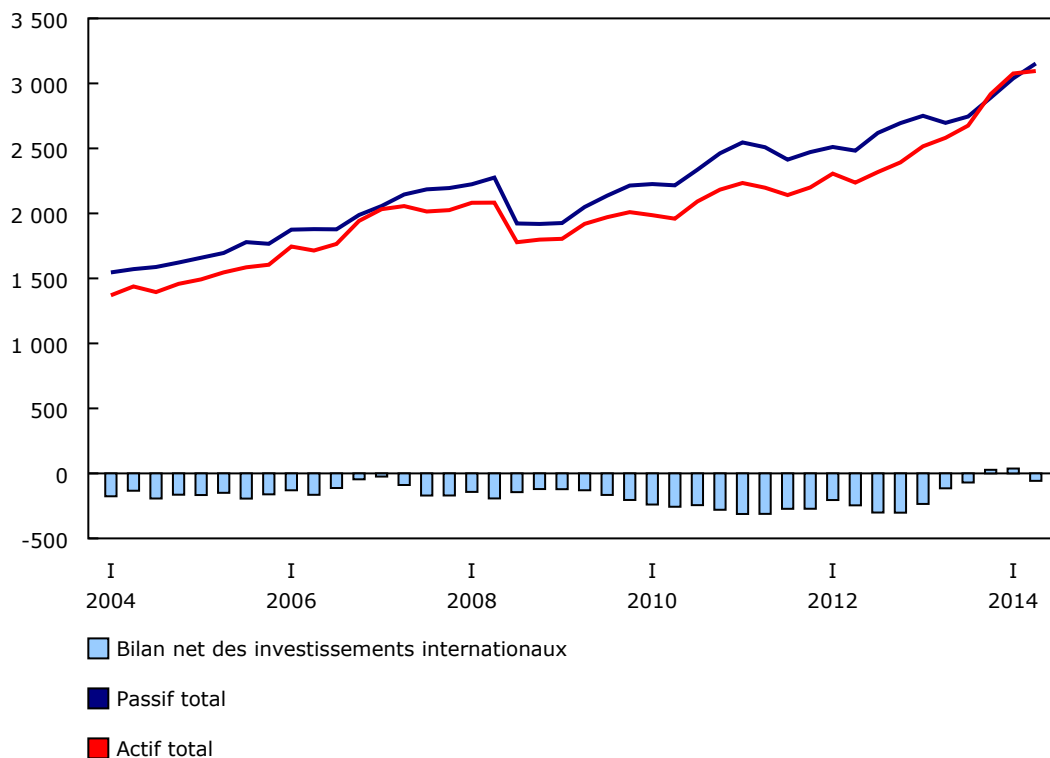
L'actif international du Canada a progressé de 19,3 milliards de dollars pour se chiffrer à 3 095,5 milliards de dollars au deuxième trimestre. Des hausses provenant de l'accroissement du cours des actions étrangères et des investissements canadiens à l'étranger de 30,3 milliards de dollars ont contribué à l'augmentation. Cependant, cette augmentation a été tempérée par l'effet de réévaluation à la baisse exercé par l'appréciation du dollar canadien sur l'actif international détenu en devises étrangères. Au cours du trimestre, le dollar canadien s'est apprécié de 3,6 % par rapport au dollar américain, de 4,2 % par rapport à l'euro, de 0,9 % par rapport à la livre anglaise et de 1,7 % par rapport au yen japonais.

Le passif international reflète les gains en capital et les investissements étrangers

Le passif international du Canada a progressé de 114,0 milliards de dollars et a atteint 3 152,8 milliards de dollars au deuxième trimestre. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse continue du cours des actions canadiennes et aux investissements étrangers supplémentaires au Canada, lesquels se sont chiffrés à 45,7 milliards de dollars.

Graphique 1 Bilan des investissements internationaux du Canada

milliards de dollars



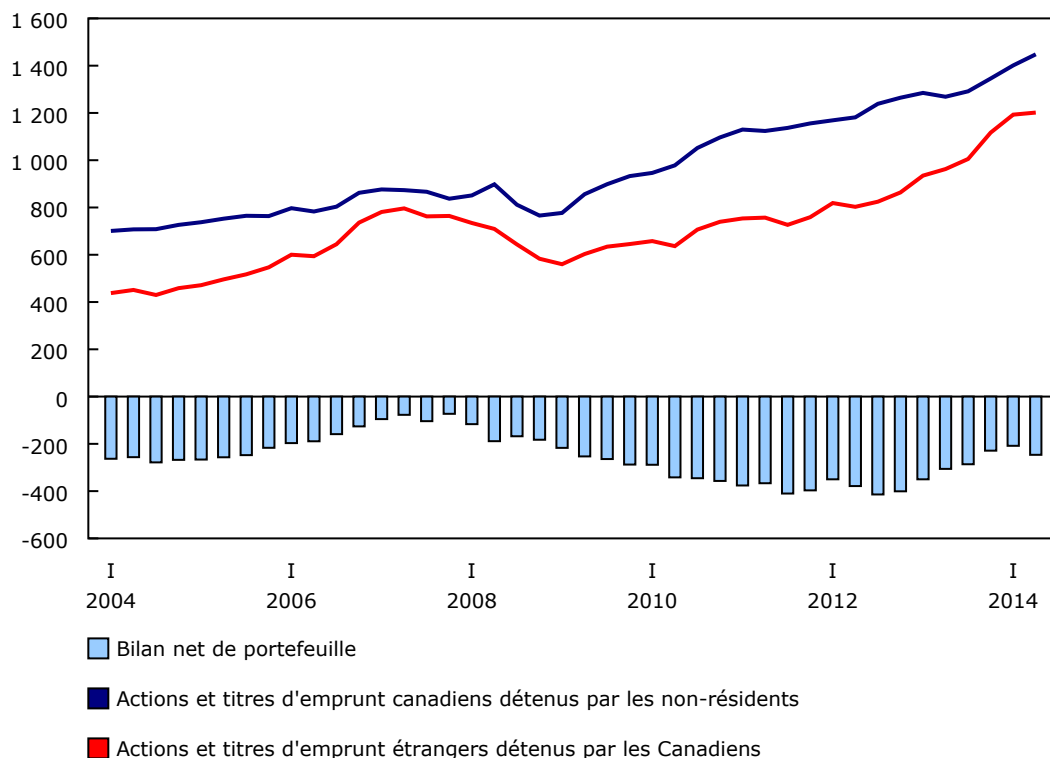
Augmentation du passif international net au chapitre des placements de portefeuille

Les avoirs des investisseurs étrangers en titres canadiens ont progressé de 46,9 milliards de dollars et ont atteint 1 448,0 milliards de dollars au deuxième trimestre. Les principaux facteurs expliquant cette augmentation ont été les acquisitions étrangères de titres d'entreprise, sous forme de titres d'emprunt et d'actions ainsi que la réévaluation à la hausse des avoirs en actions canadiennes des non-résidents. Le cours des actions canadiennes a augmenté de 5,7 %, ce qui représente un quatrième trimestre consécutif d'augmentation.

En ce qui a trait aux avoirs canadiens en titres étrangers, ils ont crû de 8,8 milliards de dollars pour atteindre 1 201,6 milliards de dollars. Les acquisitions de titres étrangers ont ralenti sensiblement au cours du trimestre. Parallèlement, l'effet de l'accroissement des marchés des actions étrangères a été ralenti par l'effet de l'appréciation du dollar canadien, ce qui a réduit la valeur de cet actif international détenu en devises étrangères.

Graphique 2 Bilan des investissements de portefeuille

milliards de dollars



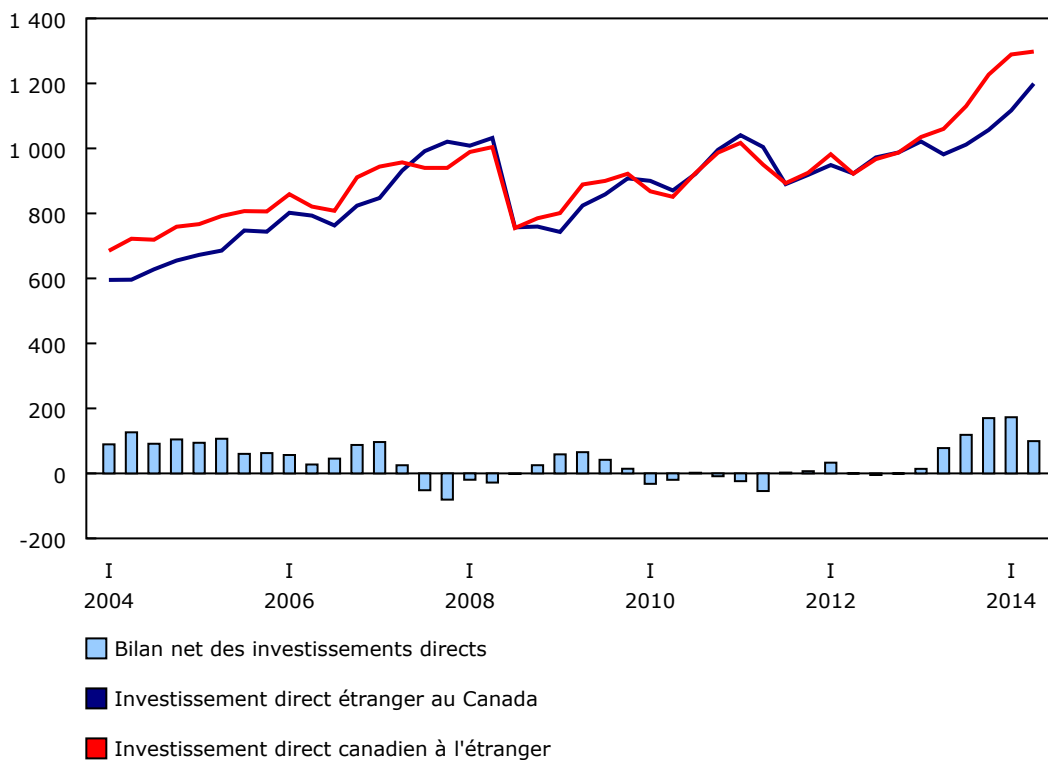
Recul de la position d'actif étranger net en investissements directs

La position d'actif étranger net en investissements directs a fléchi de 73,5 milliards de dollars pour s'établir à 99,3 milliards de dollars au deuxième trimestre, premier recul du genre depuis le troisième trimestre de 2012. Cela reflète un accroissement plus considérable du passif au chapitre des investissements directs que de l'actif en investissements directs. La valeur des investissements directs étrangers au Canada a augmenté de 82,5 milliards de dollars et a atteint 1 199,2 milliards de dollars. Cette croissance est essentiellement liée à la vigueur du cours des actions.

Parallèlement, la valeur des investissements directs canadiens à l'étranger a été plus modeste, ayant progressé de 9,0 milliards de dollars pour atteindre 1 298,5 milliards de dollars. Ce changement est principalement le reflet de l'augmentation du cours des actions étrangères, laquelle a été contrebalancée en grande partie par l'effet de réévaluation à la baisse exercé par l'appréciation du dollar canadien.

Graphique 3 Bilan des investissements directs

milliards de dollars



Note aux lecteurs

La principale mesure des comptes du bilan des investissements internationaux intègre désormais la comptabilisation à la valeur au marché des titres négociables et du capital-actions des investissements directs étrangers. Cette présentation ajoute une nouvelle dimension à l'analyse du bilan net des investissements internationaux du Canada et reflète plus fidèlement l'évolution de cette position. Le bilan des investissements internationaux à la valeur comptable reste disponible, étant donné que le lien d'accès au communiqué sur les investissements directs étrangers annuels comprend les détails par région géographique et par branche d'activité. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section intitulée [Évaluation de l'actif et du passif](#).

Évaluation monétaire

On convertit en dollars canadiens la valeur de l'actif et du passif exprimée en devises étrangères à la fin de chaque période de calcul du bilan. La plupart des avoirs étrangers du Canada sont exprimés en devises étrangères, tandis que moins de la moitié du passif international du pays est exprimé en devises étrangères. Si le dollar canadien s'apprécie, la réévaluation de l'actif et du passif en dollars canadiens dégage une valeur moindre. Le contraire se vérifie si le dollar canadien est en dévalorisation.

Changement aux pratiques de révisions annuelles

Le Système canadien des comptes macroéconomiques met en œuvre une nouvelle politique de révision. Les révisions annuelles pour le Bilan des investissements internationaux du Canada, qui ont une incidence sur les trois années civiles les plus récentes, auront lieu en décembre plutôt qu'en juin, comme cela se faisait précédemment. Pour en savoir plus, consultez [Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens](#) (13-605-X).

Définitions

Le **bilan des investissements internationaux** présente la valeur et la composition de l'actif et du passif du Canada par rapport au reste du monde.

Le **bilan net des investissements internationaux** du Canada est la différence entre cet actif étranger et ce passif.

L'excédent du passif international sur l'actif se traduit par une position **d'endettement international net** du Canada.

L'excédent de l'actif international sur le passif est appelé « **actif international net** du Canada ».

Tableau 1
Bilan des investissements internationaux du Canada en fin de période

| | Premier trimestre de 2013 | Deuxième trimestre de 2013 | Troisième trimestre de 2013 | Quatrième trimestre de 2013 | Premier trimestre de 2014 | Deuxième trimestre de 2014 |
|--|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------|
| | milliards de dollars | | | | | |
| Actif | 2 515,9 | 2 581,4 | 2 675,2 | 2 917,4 | 3 076,2 | 3 095,5 |
| Investissements directs canadiens à l'étranger | 1 035,3 | 1 059,6 | 1 130,3 | 1 226,9 | 1 289,5 | 1 298,5 |
| Investissements de portefeuille canadien | 934,8 | 962,6 | 1 005,2 | 1 116,8 | 1 192,8 | 1 201,6 |
| Titres d'emprunt étrangers | 188,0 | 188,9 | 193,6 | 213,4 | 234,6 | 229,2 |
| Marché monétaire étranger | 3,2 | 4,4 | 4,5 | 5,0 | 5,1 | 6,4 |
| Obligations étrangères | 184,8 | 184,5 | 189,1 | 208,4 | 229,5 | 222,8 |
| Actions étrangères et parts de fonds d'investissement | 746,8 | 773,7 | 811,6 | 903,3 | 958,3 | 972,4 |
| Réserves officielles internationales | 71,3 | 72,5 | 73,6 | 76,5 | 84,5 | 81,0 |
| Autre investissement canadien | 474,5 | 486,8 | 466,1 | 497,3 | 509,4 | 514,5 |
| Prêts | 146,6 | 140,6 | 142,2 | 145,5 | 147,6 | 155,6 |
| Devises et dépôts | 247,8 | 265,1 | 243,6 | 263,4 | 272,2 | 265,9 |
| Autres actifs | 80,1 | 81,1 | 80,2 | 88,4 | 89,5 | 92,9 |
| Passif | 2 750,7 | 2 696,3 | 2 745,2 | 2 889,8 | 3 038,8 | 3 152,8 |
| Investissements directs étrangers au Canada | 1 021,3 | 981,7 | 1 011,7 | 1 056,8 | 1 116,7 | 1 199,2 |
| Investissements de portefeuille à l'étranger | 1 284,8 | 1 268,5 | 1 291,5 | 1 345,6 | 1 401,1 | 1 448,0 |
| Titres d'emprunt canadiens | 859,0 | 856,7 | 847,3 | 860,5 | 883,1 | 891,7 |
| Marché monétaire canadien | 75,5 | 85,5 | 88,4 | 80,5 | 76,7 | 82,4 |
| Obligations canadiennes | 783,4 | 771,2 | 759,0 | 780,0 | 806,4 | 809,2 |
| Actions canadiennes et parts de fonds d'investissement | 425,8 | 411,8 | 444,1 | 485,1 | 518,0 | 556,3 |
| Autre investissement étranger | 453,8 | 455,5 | 451,5 | 497,2 | 531,2 | 515,5 |
| Emprunts | 69,2 | 70,2 | 72,1 | 72,4 | 70,2 | 68,4 |
| Devises et dépôts | 344,9 | 345,7 | 340,2 | 385,1 | 419,4 | 406,2 |
| Droits de tirage spéciaux | 9,1 | 9,5 | 9,4 | 9,8 | 10,2 | 9,9 |
| Autres passifs | 30,6 | 30,1 | 29,7 | 29,9 | 31,4 | 31,0 |
| Bilan net des investissements internationaux | -234,9 | -114,8 | -70,0 | 27,6 | 37,4 | -57,3 |

Données offertes dans CANSIM : tableaux 376-0059, 376-0142 et 376-0144.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 1534 et 1537.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marie-Josée Lamontagne au 613-951-5179 (marie-josée.lamontagne@statcan.gc.ca), Division du commerce et des comptes internationaux.

Frais de scolarité universitaires, 2014-2015

Les étudiants canadiens inscrits à temps plein à un programme de premier cycle ont payé en moyenne 3,3 % de plus cet automne en droits de scolarité pour l'année universitaire 2014-2015 qu'ils ne l'ont fait un an plus tôt. Une augmentation similaire a été observée en 2013-2014.

À titre de comparaison, l'inflation, telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation, était de 2,1 % entre juillet 2013 et juillet 2014 et de 1,3 % entre juillet 2012 et juillet 2013.

Les étudiants inscrits au premier cycle ont payé en moyenne 5 959 \$ en droits de scolarité en 2014-2015, comparativement à 5 767 \$ l'année précédente.

Les droits de scolarité ont augmenté dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où ils sont gelés depuis 2003-2004 tant pour les étudiants inscrits au premier cycle que pour ceux inscrits aux deuxième et troisième cycles.

Ailleurs au pays, les hausses des droits de scolarité des étudiants inscrits au premier cycle ont varié entre 1,0 % en Alberta et 4,0 % en Saskatchewan.

Les étudiants inscrits au premier cycle à Terre-Neuve-et-Labrador (2 631 \$) et au Québec (2 743 \$) ont continué à payer les droits de scolarité moyens les moins élevés.

En comparaison, les étudiants inscrits au premier cycle en Ontario ont payé les droits de scolarité moyens les plus élevés au Canada, soit 7 539 \$, suivis des étudiants de la Saskatchewan (6 659 \$).

Les droits de scolarité moyens des étudiants canadiens inscrits au premier cycle en dentisterie, en médecine et en pharmacie continuent d'être les plus élevés

Comme cela a été le cas lors des années précédentes, les étudiants inscrits au premier cycle en dentisterie (18 187 \$) ont payé en moyenne les droits de scolarité les plus élevés en 2014-2015, suivis des étudiants inscrits en médecine (12 959 \$) et en pharmacie (11 173 \$). Ces trois programmes ont connu des augmentations en pourcentage parmi les plus élevées, soit une hausse de 4,6 % en dentisterie, de 4,5 % en pharmacie et de 3,9 % en médecine.

Tous les programmes de premier cycle ont connu des augmentations des droits de scolarité, allant de 2,6 % en éducation à 4,7 % pour les programmes de droit, professions connexes et études du droit.

Les hausses des droits de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles sont moins élevées que celles des étudiants du premier cycle

Les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle ont payé en moyenne 6 210 \$ en droits de scolarité en 2014-2015, en hausse de 2,8 %. Cela fait suite à une augmentation de 2,3 % enregistrée l'année précédente.

Les droits de scolarité des étudiants de deuxième et troisième cycles ont augmenté dans l'ensemble des provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où les frais de scolarité sont gelés depuis 2003-2004, et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les hausses ont varié entre 1,1 % en Alberta et 5,2 % en Saskatchewan. Comme pour les étudiants inscrits au premier cycle, les droits de scolarité moyens les moins élevés pour les étudiants de deuxième et troisième cycles se trouvaient à Terre-Neuve-et-Labrador (2 506 \$) et au Québec (2 821 \$).

Les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou troisième cycle en Ontario (8 738 \$) ont payé les droits de scolarité les plus élevés. Ils étaient suivis des étudiants de la Nouvelle-Écosse (8 222 \$) et de la Colombie-Britannique (7 706 \$).

Aux deuxième et troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires demeurent les plus coûteux, suivis de celui de dentisterie

Aux deuxième et troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires pour cadres (39 862 \$) et réguliers (27 173 \$) sont demeurés les plus coûteux au chapitre des droits de scolarité moyens en 2014-2015. Ils ont été suivis du programme de dentisterie (12 044 \$).

Comme pour les programmes de premier cycle, les droits de scolarité ont augmenté pour l'ensemble des programmes de deuxième et troisième cycles, les hausses variant entre 1,4 % en pharmacie et 4,5 % pour les programmes de commerce, gestion et administration publique.

Les droits de scolarité des étudiants étrangers

À l'échelle nationale, les droits de scolarité moyens des étudiants étrangers inscrits au premier cycle ont augmenté de 5,3 % pour atteindre 20 447 \$ en 2014-2015. Cela fait suite à une hausse de 6,8 % en 2013-2014.

Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province où les droits de scolarité n'ont pas augmenté, ces derniers étant également gelés pour les étudiants étrangers. Dans les autres provinces, les augmentations des droits de scolarité des étudiants étrangers inscrits au premier cycle ont varié entre 2,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 6,9 % en Ontario. Pour les étudiants étrangers inscrits aux deuxième et troisième cycles, les augmentations ont varié entre 1,0 % en Alberta et 7,7 % en Saskatchewan.

Les droits de scolarité moyens des étudiants étrangers inscrits à temps plein dans un programme de deuxième ou troisième cycle se sont accrus de 3,3 % pour atteindre 13 934 \$.

Les frais supplémentaires obligatoires

Les services compris dans les frais supplémentaires obligatoires varient d'un établissement à l'autre et peuvent changer au fil du temps. Ils comprennent généralement les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants, les associations étudiantes ainsi que les autres frais s'appliquant aux étudiants canadiens inscrits à temps plein.

À l'échelle nationale, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants canadiens inscrits au premier cycle ont augmenté de 2,8 % en 2014-2015 par rapport à l'année précédente. En moyenne, ces étudiants ont payé 821 \$ en frais supplémentaires obligatoires, en hausse comparativement à 799 \$ l'année précédente.

En 2014-2015, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants inscrits au premier cycle ont varié entre 226 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et 1 069 \$ en Alberta. C'est dans ces deux mêmes provinces que l'on retrouve les frais supplémentaires obligatoires les plus faibles et les plus élevés pour les étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles, ces frais s'établissant à 279 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et à 1 333 \$ en Alberta. À l'échelle nationale, l'augmentation a été de 2,3 % pour les étudiants de deuxième et troisième cycles.

La Saskatchewan a affiché l'augmentation la plus marquée des frais supplémentaires obligatoires pour les étudiants inscrits au premier cycle, ces frais ayant augmenté de 14,5 % pour s'établir à 394 \$. Pour les étudiants inscrits au deuxième ou troisième cycle, la hausse la plus marquée a été enregistrée en Nouvelle-Écosse, les frais supplémentaires obligatoires de la province s'étant accrus de 7,5 % pour s'établir à 692 \$. L'Alberta a suivi, ayant enregistré une augmentation de 4,5 % des frais supplémentaires obligatoires, lesquels se sont établis à 1 069 \$.

Depuis 2010-2011, les frais « partiellement » obligatoires tels que l'assurance maladie et l'assurance dentaire, auxquels l'étudiant peut renoncer s'il prouve qu'il a une autre couverture comparable, ne sont pas compris dans le calcul des moyennes pondérées des frais obligatoires.

Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué ont été recueillies dans le cadre de l'enquête sur les Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et les collèges du Canada qui confèrent des grades. Cette enquête a été menée entre avril et juillet 2014 et elle a porté sur l'année universitaire 2014-2015.

Les données pour 2014-2015 sont provisoires. Tout changement requis sera fait pour la diffusion des données de 2015-2016 lorsque celles de 2014-2015 deviendront définitives.

Il faut noter que les droits de scolarité sont en général assujettis aux politiques provinciales réglementant leurs augmentations. Cependant, certains programmes peuvent être exclus de ces politiques, ce qui peut se traduire par des augmentations supérieures aux limites provinciales.

Les moyennes nationales et provinciales des droits de scolarité sont pondérées à l'aide des données d'inscriptions de 2011. Lorsque le nombre d'étudiants inscrits dans un programme donné n'est pas connu, ce programme est exclu du calcul de la moyenne. Les mêmes nombres d'étudiants sont utilisés pour la pondération des deux années (2013-2014 et 2014-2015), permettant ainsi de ne considérer que les changements observés dans les frais de scolarité.

Les programmes de maîtrise en administration des affaires ont été exclus du calcul des moyennes pondérées nationales et provinciales de façon à éliminer les répercussions des coûts plus élevés de ces programmes sur la moyenne globale des droits de scolarité. Les programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire offerts par les hôpitaux universitaires et les établissements similaires pouvant mener à une attestation dans un domaine spécialisé sont exclus.

Pour le Québec, depuis 1998-1999, et la Nouvelle-Écosse, depuis 2007-2008, les calculs des moyennes pondérées tiennent compte de la différence entre les droits de scolarité exigés pour les étudiants de la province et ceux exigés pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province. Dans les autres provinces, les étudiants canadiens hors province et les étudiants canadiens de la province paient les mêmes droits.

Toute comparaison dans le temps à long terme doit être effectuée avec prudence étant donné que la répartition du nombre d'inscriptions dans les différents programmes d'étude peut varier d'une période à l'autre.

Les données du présent communiqué ne tiennent compte ni de l'aide financière ni des crédits d'impôt accordés aux étudiants. Les droits de scolarité et les frais supplémentaires obligatoires ne représentent qu'une partie des dépenses totales qu'exige une formation universitaire.

Tableau 1
Moyenne pondérée des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle, par province

| | 2013-2014 (données définitives) | 2014-2015 ^P | 2013-2014 à 2014-2015 |
|-------------------------|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Canada | 5 767 | 5 959 | 3,3 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2 631 | 2 631 | 0,0 |
| Île-du-Prince-Édouard | 5 688 | 5 857 | 3,0 |
| Nouvelle-Écosse | 6 215 | 6 440 | 3,6 |
| Nouveau-Brunswick | 6 112 | 6 324 | 3,5 |
| Québec | 2 657 | 2 743 | 3,2 |
| Ontario | 7 257 | 7 539 | 3,9 |
| Manitoba | 3 790 | 3 887 | 2,6 |
| Saskatchewan | 6 402 | 6 659 | 4,0 |
| Alberta | 5 675 | 5 730 | 1,0 |
| Colombie-Britannique | 5 018 | 5 118 | 2,0 |

^P provisoire

Tableau 2**Moyenne pondérée des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein aux deuxième et troisième cycles, par province**

| | 2013-2014 (données définitives) | 2014-2015 ^P | 2013-2014 à 2014-2015 |
|-------------------------|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Canada | 6 038 | 6 210 | 2,8 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2 506 | 2 506 | 0,0 |
| Île-du-Prince-Édouard | 4 820 | 4 820 | 0,0 |
| Nouvelle-Écosse | 8 044 | 8 222 | 2,2 |
| Nouveau-Brunswick | 5 604 | 5 765 | 2,9 |
| Québec | 2 726 | 2 821 | 3,5 |
| Ontario | 8 470 | 8 738 | 3,2 |
| Manitoba | 4 357 | 4 464 | 2,5 |
| Saskatchewan | 3 610 | 3 796 | 5,2 |
| Alberta | 4 944 | 4 997 | 1,1 |
| Colombie-Britannique | 7 555 | 7 706 | 2,0 |

^P provisoire**Tableau 3****Moyenne pondérée des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle, par discipline**

| | 2013-2014 (données définitives) | 2014-2015 ^P | 2013-2014 à 2014-2015 |
|---|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Agriculture, ressources naturelles et conservation | 5 251 | 5 407 | 3,0 |
| Architecture et services connexes | 5 495 | 5 711 | 3,9 |
| Sciences humaines | 5 023 | 5 165 | 2,8 |
| Commerce, gestion et administration publique | 6 274 | 6 525 | 4,0 |
| Éducation | 4 394 | 4 510 | 2,6 |
| Génie | 6 871 | 7 151 | 4,1 |
| Droit, professions connexes et études du droit | 10 039 | 10 508 | 4,7 |
| Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications | 5 138 | 5 287 | 2,9 |
| Sciences physiques et de la vie, et technologies | 5 481 | 5 640 | 2,9 |
| Mathématiques, information et sciences de l'information | 6 245 | 6 471 | 3,6 |
| Sciences sociales et de comportements | 5 116 | 5 262 | 2,9 |
| Médecine | 12 470 | 12 959 | 3,9 |
| Dentisterie | 17 387 | 18 187 | 4,6 |
| Sciences infirmières | 5 140 | 5 287 | 2,9 |
| Pharmacie | 10 691 | 11 173 | 4,5 |
| Médecine vétérinaire | 6 680 | 6 926 | 3,7 |
| Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique | 5 529 | 5 691 | 2,9 |

^P provisoire

Tableau 4
Moyenne pondérée des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein aux deuxième et troisième cycles, par discipline

| | 2013-2014 (données définitives) | 2014-2015 ^P | 2013-2014 à 2014-2015 |
|---|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Agriculture, ressources naturelles et conservation | 5 236 | 5 370 | 2,6 |
| Architecture et services connexes | 5 483 | 5 620 | 2,5 |
| Sciences humaines | 4 525 | 4 617 | 2,0 |
| Programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres | 38 750 | 39 862 | 2,9 |
| Programme de maîtrise en administration des affaires régulier | 26 201 | 27 173 | 3,7 |
| Commerce, gestion et administration publique | 8 987 | 9 389 | 4,5 |
| Éducation | 5 536 | 5 654 | 2,1 |
| Génie | 6 168 | 6 362 | 3,1 |
| Droit, professions connexes et études du droit | 5 834 | 6 009 | 3,0 |
| Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications | 4 700 | 4 844 | 3,1 |
| Sciences physiques et de la vie, et technologies | 6 024 | 6 177 | 2,5 |
| Mathématiques, information et sciences de l'information | 6 001 | 6 145 | 2,4 |
| Sciences sociales et de comportements | 5 103 | 5 236 | 2,6 |
| Médecine | F | F | ... |
| Dentisterie | 11 631 | 12 044 | 3,6 |
| Sciences infirmières | 5 844 | 5 997 | 2,6 |
| Pharmacie | 6 456 | 6 544 | 1,4 |
| Médecine vétérinaire | 3 650 | 3 727 | 2,1 |
| Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique | 7 707 | 7 930 | 2,9 |

^P provisoire

F trop peu fiable pour être publié

... n'ayant pas lieu de figurer

Données offertes dans CANSIM : tableaux 477-0021 à 477-0024.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3123.

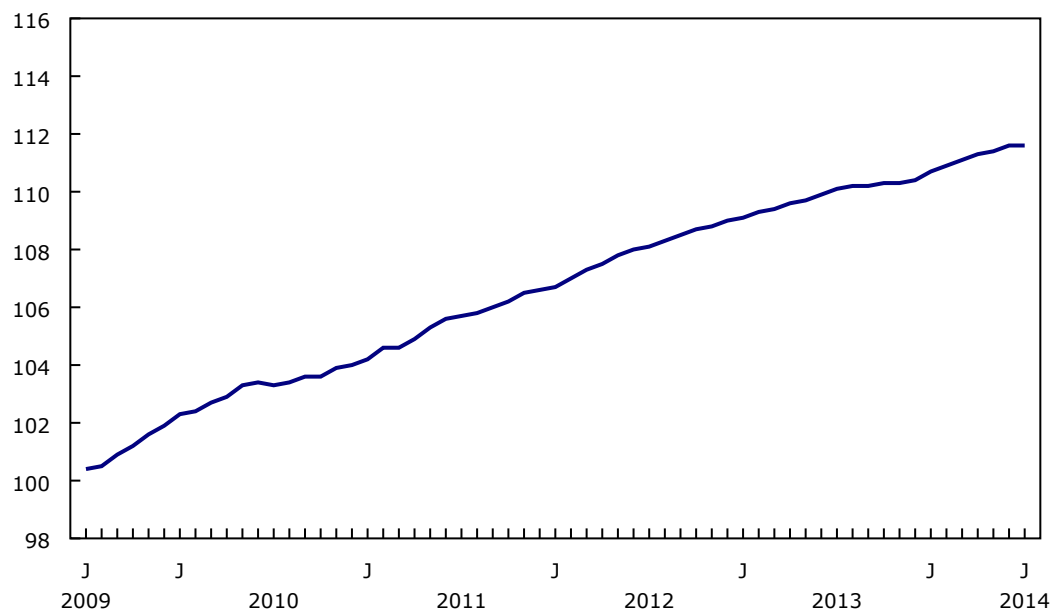
Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Indice des prix des logements neufs, juillet 2014

L'Indice des prix des logements neufs (IPLN) était inchangé en juillet, après avoir connu une hausse de 0,2 % en juin. Les augmentations mensuelles de prix dans huit régions métropolitaines ont contrebalancé les baisses enregistrées dans sept autres régions, ce qui a fait en sorte que l'indice était inchangé à l'échelle du Canada.

Graphique 1 Indice des prix des logements neufs

indice (2007=100)



St. Catharines–Niagara et London (chacune en hausse de 0,3 %) ont enregistré les augmentations mensuelles de prix les plus fortes parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR) visées par l'enquête. Les constructeurs ont déclaré que les conditions du marché ont contribué à la hausse dans les deux RMR. Il s'agit de la troisième augmentation mensuelle consécutive des prix à London et de la première depuis février à St. Catharines–Niagara.

Les prix des logements neufs ont augmenté de 0,2 % dans les RMR de Hamilton, de Kitchener–Cambridge–Waterloo et de Calgary. À Hamilton, où les prix sont en hausse depuis février, les constructeurs ont mentionné la hausse des droits d'aménagement et l'augmentation des coûts des matériaux comme les raisons à l'origine de la hausse des prix. Les constructeurs ont déclaré que l'augmentation des taxes municipales était le principal facteur à l'origine de l'augmentation des prix à Kitchener–Cambridge–Waterloo, tandis que les constructeurs de Calgary ont fait face à une hausse des coûts des matériaux et de la main-d'œuvre ainsi qu'à de bonnes conditions de marché.

Québec, Montréal et Regina ont vu les prix des logements neufs augmenter de 0,1 % en juillet.

Les prix étaient inchangés dans 6 des 21 régions métropolitaines visées par l'enquête.

Les prix des logements neufs ont diminué de 0,2 % dans les RMR d'Ottawa–Gatineau et de Vancouver. Les constructeurs d'Ottawa–Gatineau ont déclaré des prix de vente négociés à la baisse en juillet, tandis que ceux de Vancouver ont offert des primes incitatives et ont réduit les prix de catalogue pour stimuler les ventes. Les prix mensuels à Vancouver ont été stables ou en baisse au cours des 12 derniers mois, tandis que ceux à Ottawa–Gatineau ont diminué depuis le mois de mars de cette année.

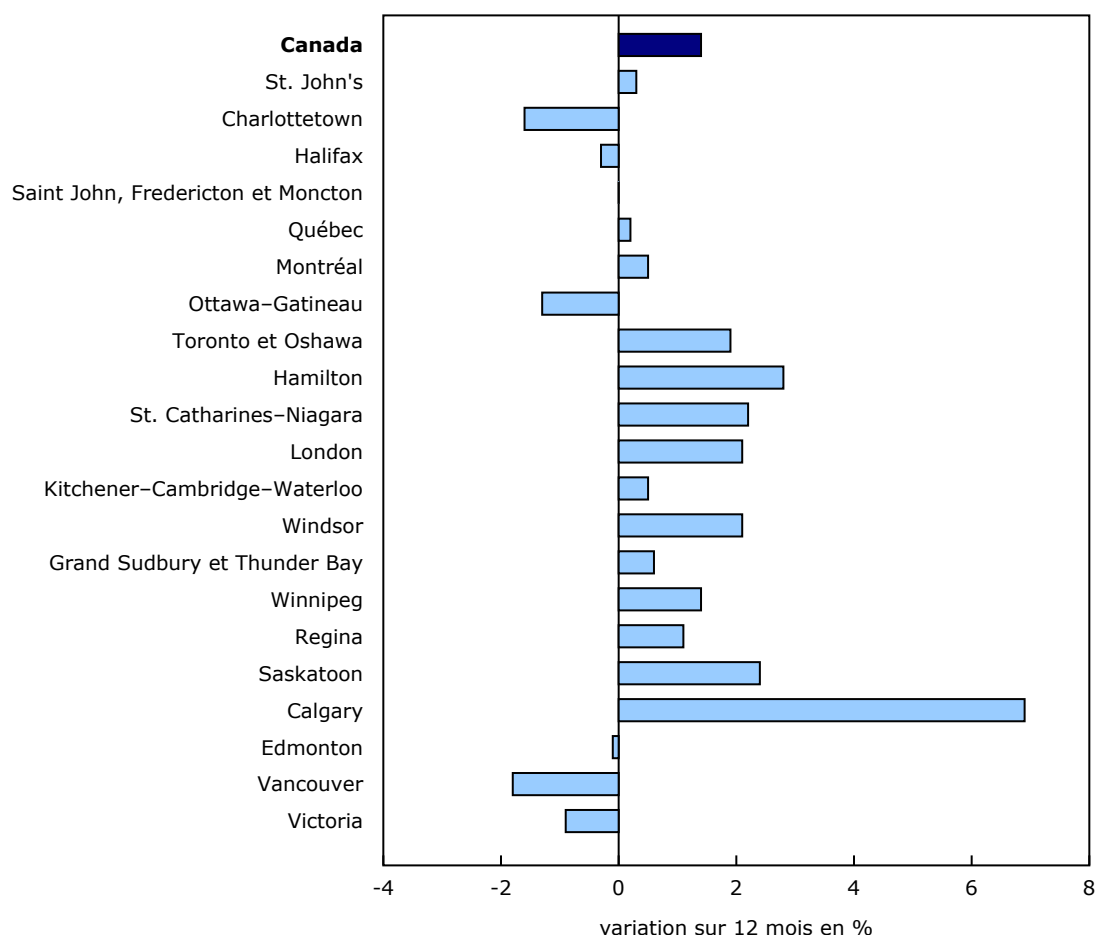
Les prix ont aussi connu un recul dans la région métropolitaine combinée de Toronto et Oshawa, de même qu'à Charlottetown, à Halifax et à Saskatoon et dans la région combinée de Saint John, Fredericton et Moncton (toutes en baisse de 0,1 %). Il s'agit de la première baisse observée à Toronto et Oshawa depuis février 2010.

D'une année à l'autre, l'IPLN a augmenté de 1,4 % en juillet. Il s'agit de la hausse annuelle la plus faible observée depuis décembre 2013. Calgary (+6,9 %) et la région métropolitaine combinée de Toronto et Oshawa (+1,9 %) sont demeurées en tête de la croissance annuelle.

D'autres fortes hausses d'une année à l'autre se sont produites à Hamilton (+2,8 %), Saskatoon (+2,4 %) et St. Catharines–Niagara (+2,2 %).

Parmi les 21 régions métropolitaines de recensement visées par l'enquête, 6 ont affiché des diminutions de prix sur 12 mois en juillet. La liste comprend Vancouver (-1,8 %), Charlottetown (-1,6 %), Ottawa–Gatineau (-1,3 %), Victoria (-0,9 %), Halifax (-0,3 %) et Edmonton (-0,1 %). Il s'agit de la première baisse annuelle à Halifax depuis le début de 1998.

Graphique 2
Calgary affiche la hausse des prix la plus élevée d'une année à l'autre



Note aux lecteurs

L'Indice des prix des logements neufs mesure les variations au fil du temps des prix de vente des maisons résidentielles neuves comme convenu par l'entrepreneur et l'acheteur au moment de la signature du contrat. Il est conçu de manière à mesurer les variations des prix de vente des maisons neuves lorsque les spécifications détaillées de chaque maison demeurent les mêmes pendant deux périodes consécutives.

L'enquête comprend les types de logements suivants : les logements individuels, les maisons jumelées et les maisons en rangées (les maisons en bande et les maisons jardins). L'enquête recueille également des estimations de la valeur courante des terrains (évaluée au prix du marché) effectuées par les entrepreneurs. Ces estimations font l'objet d'une mise en indice indépendante qui permet d'obtenir la série publiée pour le terrain. Le résiduel (le prix de vente total moins la valeur du terrain), qui se rapporte principalement au coût actuel de la structure, fait aussi l'objet d'une mise en indice indépendante et est présenté comme la série des prix estimés de maisons.

Les prix recueillis auprès des entrepreneurs et compris dans l'indice sont les prix de vente sur le marché, moins les taxes sur la valeur ajoutée, telles que la taxe fédérale sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée.

L'indice n'est pas révisé et n'est pas désaisonnalisé.

Tableau 1
Indice des prix des logements neufs – Données non désaisonnalisées¹

| | Importance relative ² | Juillet 2013 | Juin 2014 | Juillet 2014 | Juin à juillet 2014 | Juillet 2013 à juillet 2014 |
|---|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|-----------------------------|
| | % | (2007=100) | | | variation en % | |
| Canada | 100,00 | 110,1 | 111,6 | 111,6 | 0,0 | 1,4 |
| Maisons seulement | ... | 110,8 | 112,7 | 112,7 | 0,0 | 1,7 |
| Terrains seulement | ... | 108,0 | 108,9 | 108,9 | 0,0 | 0,8 |
| St. John's | 1,76 | 150,6 | 151,0 | 151,1 | 0,0 | 0,3 |
| Charlottetown | 0,18 | 103,5 | 101,9 | 101,8 | -0,1 | -1,6 |
| Halifax | 1,15 | 117,8 | 117,6 | 117,5 | -0,1 | -0,3 |
| Saint John, Fredericton et Moncton ³ | 0,46 | 108,3 | 108,4 | 108,3 | -0,1 | 0,0 |
| Québec | 2,35 | 122,7 | 122,9 | 123,0 | 0,1 | 0,2 |
| Montréal | 8,27 | 116,6 | 117,1 | 117,2 | 0,1 | 0,5 |
| Ottawa–Gatineau | 4,50 | 116,1 | 114,8 | 114,6 | -0,2 | -1,3 |
| Toronto et Oshawa ³ | 28,01 | 119,8 | 122,2 | 122,1 | -0,1 | 1,9 |
| Hamilton | 3,20 | 108,5 | 111,3 | 111,5 | 0,2 | 2,8 |
| St. Catharines–Niagara | 1,03 | 109,8 | 111,9 | 112,2 | 0,3 | 2,2 |
| London | 1,65 | 111,6 | 113,6 | 113,9 | 0,3 | 2,1 |
| Kitchener–Cambridge–Waterloo | 1,67 | 111,4 | 111,8 | 112,0 | 0,2 | 0,5 |
| Windsor | 0,73 | 99,2 | 101,3 | 101,3 | 0,0 | 2,1 |
| Grand Sudbury et Thunder Bay ³ | 0,61 | 108,1 | 108,7 | 108,7 | 0,0 | 0,6 |
| Winnipeg | 2,77 | 136,3 | 138,2 | 138,2 | 0,0 | 1,4 |
| Regina | 1,31 | 154,8 | 160,0 | 160,1 | 0,1 | 1,1 |
| Saskatoon | 2,63 | 120,5 | 123,5 | 123,4 | -0,1 | 2,4 |
| Calgary | 12,18 | 102,8 | 109,7 | 109,9 | 0,2 | 6,9 |
| Edmonton | 12,68 | 91,2 | 91,1 | 91,1 | 0,0 | -0,1 |
| Vancouver | 11,78 | 97,3 | 95,7 | 95,5 | -0,2 | -1,8 |
| Victoria | 1,08 | 84,7 | 83,9 | 83,9 | 0,0 | -0,9 |

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les valeurs ont été arrondies.

2. L'importance relative est calculée en utilisant une moyenne sur trois ans de la valeur d'achèvement des constructions ajustée aux prix, pour chaque région métropolitaine.

3. Afin d'assurer la confidentialité des données, les régions métropolitaines de recensement et l'agglomération de recensement suivantes sont regroupées comme suit : Saint John, Fredericton et Moncton; Toronto et Oshawa; Grand Sudbury et Thunder Bay.

Note(s) : Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines.

Données offertes dans CANSIM : tableau 327-0046.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2310.

Les données d'août de l'Indice des prix des logements neufs seront diffusées le 9 octobre.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Statistiques sur l'accès aux services de santé, 2013

Il est maintenant possible de consulter les données de 2013 sur l'accès aux services de santé et les temps d'attente chez les Canadiens.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 105-3001 à 105-3004, 105-3024 et 105-3067 à 105-3069.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Il n'y a pas de nouveaux produits aujourd'hui.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>